

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Guy Mettan, Anne-Marie von Arx-Vernon, Béatrice Hirsch-Aellen, Véronique Schmied, Luc Barthassat, Guillaume Barazzone, Jacques Baudit, Mario Cavaleri, Michel Forni, François Gillet, Pascal Pétroz et Pierre-Louis Portier

Date de dépôt: 20 mars 2006

Messagerie

Proposition de motion

Sensibiliser ou assister ? Pour une politique de sensibilisation aidant à lutter contre l'endettement des jeunes

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- que l'endettement des jeunes s'est accru de manière alarmante lors des quinze dernières années ;
- qu'un jeune adulte sur quatre, compris entre 18 et 25 ans, ne parvient pas à régler ses dettes ;
- que pour un tiers des jeunes adultes recourant à l'aide sociale la problématique principale est liée à l'endettement ;
- que les services sociaux font de plus en plus face à ce genre de problématique,

invite le Conseil d'Etat

- à initier une politique d'éducation, d'information et de sensibilisation destinée aux adolescents et aux jeunes adultes ;
- à intégrer la thématique de l'endettement des jeunes, dans le cadre de l'instruction secondaire et professionnelle ;
- à élaborer un inventaire des institutions publiques et des associations luttant contre l'endettement des jeunes et d'en dégager une politique de prévention commune.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis le milieu des années 1990, les questions liées aux jeunes adultes en difficulté soulèvent tant de problèmes qu'il est devenu important que nos collectivités prennent les mesures nécessaires pour lutter contre ce phénomène.

En consultant les statistiques officielles, un triste constat fait émergence : les bénéficiaires de l'aide sociale âgés entre 18 et 25 ans sont devenus nombreux et leur chiffre connaît une évolution alarmante. Dans ce cadre, il convient de se questionner sur les causes de ce phénomène, car les problèmes des jeunes adultes en difficulté n'ont pas commencé par leur appel à l'aide sociale.

L'endettement est l'une des causes de la paupérisation des jeunes, lequel a explosé lors des quinze dernières années. Ce phénomène est un problème de société majeur que nos collectivités se doivent de résoudre pour éviter que davantage de jeunes rencontrent des problèmes financiers, les conduisant à une précarité certaine.

En début 2005, la Commission fédérale de la consommation tirait un bilan alarmant de l'endettement des jeunes. Celui-ci « *...constitue un dangereux facteur de désintégration sociale, car il plonge les jeunes dans une spirale, de laquelle il est extrêmement difficile de sortir. Il peut engendrer une dépendance de l'assistance sociale, dont les coûts sont à assumer par les collectivités publiques.* »

Les constats de ladite commission sont les suivants :

- quatre personnes endettées sur cinq l'ont été pour la première fois avant l'âge de 25 ans ;
- un quart des jeunes entre 18 et 25 ans dépensent plus d'argent que ce qu'ils peuvent se le permettre ;
- un jeune sur trois a des dettes.

Les origines de l'endettement des jeunes sont multiples ; selon la commission, ils sont les suivants :

- phénomène de dépendance à l'achat : 85% des jeunes âgés de 14 à 24 ans considèrent le shopping comme l'activité principale de leurs loisirs ;

- publicité : les campagnes classiques et la publicité agressive de petits crédits pousse les jeunes à la consommation ;
- pratiques commerciales : des offres ciblées, des facilités de crédit, des promesses de gain, des rabais et autres peuvent également être à l'origine de l'endettement des jeunes ;
- modes de paiement : le paiement par cartes de crédit et de débit s'est banalisé auprès des jeunes, mais ils incitent à dépenser sans avoir forcément l'argent ;
- la loi sur le crédit à la consommation : selon la commission, celle-ci est loin d'être satisfaisante, notamment au niveau du leasing et du crédit pour les comptes liés à une cartes de crédit, qui sont les formes de crédit à la consommation préférées par les jeunes

Il est déterminant de ne pas laisser les difficultés des jeunes sans des réponses appropriées, en particulier celles liées à l'éducation, l'information et la sensibilisation relatives aux risques de contracter des dettes.

Avec l'appui des pouvoirs publics, certaines solutions permettraient de lutter efficacement contre l'endettement des jeunes, en s'attaquant à l'une des sources du problème, soit la conscientisation des modes de consommation. Car s'il est exact qu'en matière de consommation la responsabilité de la jeunesse est attendue, il faut aussi que cette responsabilité puisse trouver un minimum de conditions nécessaires à sa réalisation.

Dans cette perspective, il serait très intéressant de mener une politique de sensibilisation destinée à lutter contre l'endettement des jeunes. Celle-ci serait menée sur la base du personnel et des structures déjà existantes. Dans ce cadre, il serait primordial d'adapter notre système d'éducation, d'encadrement et de soutien en information, par exemple en incluant la thématique de l'endettement dans des cours du secondaire et de la formation professionnelle, comme en mathématiques, français, droit, économie, gestion, ainsi que dans d'autres cours. Les mesures d'éducation aux niveaux secondaire et professionnel devraient démarrer au plus tôt.

Il faudrait également de nouveaux modes de collaboration interinstitutionnelle, en vue d'informer et sensibiliser les jeunes et les jeunes adultes. Nous prenons en compte le fait que la collaboration interinstitutionnelle en faveur de l'information et la sensibilisation des jeunes est une chose relativement complexe à instaurer. Mais dans l'idéal elle devrait associer différents partenaires, émanant du secteur public, du monde associatif et du secteur privé. Cette collaboration interinstitutionnelle devrait ainsi impliquer la définition d'une stratégie commune d'information et de sensibilisation des jeunes face aux risques d'endettement.

Notre action devrait avant tout et surtout être basée sur un axe informatif plutôt que normatif, ce qui semble primordial pour ne pas qu'à travers une consommation inadéquate les jeunes tombent dans la spirale de l'endettement.

Dans le moyen et le long terme, nous pensons que les mesures que l'on parviendra à dégager auront pour effet de mieux conscientiser les jeunes face à leurs modes de consommation et d'ainsi contribuer à une amélioration de leurs conditions de vie. Cette amélioration aurait à son tour des répercussions positives sur leur intégration dans la vie adulte et en particulier sur leurs perspectives d'avenir.

A l'heure actuelle, être jeune adulte et endetté est un phénomène structurel qui demande de nouveaux éléments de réponse et qui ne peut tout simplement pas être laissé de côté, pour ensuite être délégué à l'aide sociale. Car, est-on sûr que les processus éducatif et informatif des jeunes pris dans la spirale de l'endettement ont été correctement menés à terme?

La solution que le groupe PDC propose est certes modeste face à l'ampleur que prend l'endettement des jeunes, mais elle est réaliste face à ses déterminants et à la problématique telle qu'elle se présente.

A la lumière de cet exposé des motifs, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à réserver bon accueil à la présente motion.